

Contact: Laurence Comminette Tél.: 04/221 81 32

Courriel: laurence.comminette@liege.be

Réf.: CPConseil26/04/2021/LC

Communiqué de presse - Conseil communal spécial 20/08/21

Mobilisation générale à Liège face aux conséquences des crues exceptionnelles des 14 et 15 iuillet 2021.

Depuis le 15 juillet, la Ville de Liège, ses agents, ses citoyens sont mobilisés pour faire face aux conséquences sociales, environnementales, économiques et psychologiques résultant des fortes inondations qu'a connues la région liégeoise.

La ville de Liège vient de vivre la plus importante catastrophe naturelle de son histoire récente. Suite aux trombes d'eau qui se sont principalement abattues sur les quartiers de Chênée et d'Angleur, on dénombre aujourd'hui:

- 13.780 habitants sinistrés dont 2 décès
- 8.848 bâtiments impactés dont 350 commerces et 6.556 logements
- 17 bâtiments publics touchés dont 11 écoles, 2 crèches, 2 Maires et Commissariats de quartier, 1 antenne sociale du CPAS.
- Plus de 40.000 m³ de déchets évacués, 35 km de voiries abîmées dont 7 fortement dégradées,
- 2.500 véhicules sinistrés.

Face à l'ampleur de la catastrophe, la Ville de Liège a mobilisé tous ses moyens et ses agents afin d'apporter aide et soutien aux riverains qui ont tout perdu.

Un premier centre d'accueil a ouvert ses portes à Grivegnée dès le 15 juillet pour accueillir les citoyens et leur fournir un premier accueil d'urgence : boissons, vêtements, repas, premiers petits soins et un hébergement d'urgence.

6 centres répartis au plus près des zones sinistrées

Cette aide de première urgence a rapidement évolué vers des centres d'accueil de proximité permettant de répondre aux besoins de base des habitants et de leur fournir les premières aides sociales ou administratives.

L'activité des centres d'accueil de proximité maintenue au moins jusqu'au 15 septembre avec quelques adaptations d'horaires ou de lieux pour permettre la reprise des activités.

- Angleur, hall omnisports, rue sous le Bois 2
- Angleur, bibliothèque communale, place Andréa Jadoulle 14.
- Kinkempois, rue des Ecoles → Club de pensionnés
- Chênée, Centre Culturel, Rue de l'Eglise, 1 → Salle de Gym + annexe au Foyer culturel
- Chênée, quartier du Lhonneux, rue des Ventaux
- Chênée, rue des Grands Prés 202

Dès ce lundi, 23 août, les centres seront ouverts de 11h à 20h, 7 jours sur 7 sauf ceux de Kinkempois et Chênée Ventaux qui continuent à ouvrir à 9h.

Pour faire fonctionner ces 6 centres d'accueil, 60 agents organisent accueil et gestion des lieux chaque jour : accueil, repas chauds, douches, lessives, distribution des dons.

Les services les plus sollicités par les personnes sinistrées concernent les repas chauds et les lessives.

Un repas chaud pour les personnes sinistrées chaque jour.

Le réseau de gaz n'étant toujours pas opérationnel dans les quartiers sinistrés, priorité est donnée à la distribution quotidienne de repas chauds.

Ces repas peuvent être

- consommés dans les centres de proximité
- distribués à domicile par les agents communaux, les étudiants ou les maraudes de la Croix-Rouge
- emportés à domicile.

Actuellement, ce sont 1.950 repas qui sont servis à midi et 3.100 le soir (auxquels il faut ajouter le millier de repas réalisé et distribué par les bénévoles de « Liège-Atlas » et qui seront désormais fournis par la Défense).

Les 5.000 repas distribués via les centres de proximité proviennent des cuisines d'ISOsL (3.000), des Food Truck (Croix-Rouge) et de la cuisine de l'Armée (500).

Des permanences sociales, juridiques et psychologiques

Les conséquences sociales de la crise sont extrêmement importantes. Pour les quartiers de Chênée et d'Angleur, ce sont près de **600 bénéficiaires du CPAS qui sont touchés**. Un contact téléphonique a été pris avec ceux-ci afin de leur offrir aide et soutien.

Les agents du CPAS sont présents chaque jour dans les centres de proximité. Au cours de ces entretiens individuels, les agents ont une fonction d'écoute, d'information et d'orientation.

Les équipes effectuent également les **visites à domicile** auprès des personnes ayant fait une demande de relogement à la Ville et demandé à cette occasion le passage d'un assistant social (lors du passage Ville – avis technique).

Le service ELIS a effectué plus de 3.000 km de transport social et de petits travaux (déblayement, déménagements, petites réparations) ont également été réalisés pour soulager les bénéficiaires sinistrés.

Grâce à la collaboration active du Barreau de Liège-Huy, ce sont près de **50 permanences juridiques** qui se sont tenues dans les centres de proximité.

Il est rapidement apparu que les personnes se rendant dans le centre de crise étaient en grand désarroi. Des permanences psychologiques ont été initiées, notamment dans les centres d'accueil, en coordination avec les CPAS, la Croix-Rouge, Un Pass dans l'Impasse (indépendants plus spécifiquement), le 107 et d'autres relais et acteurs de terrain pour répondre urgemment à la grande détresse émotionnelle et au risque de choc post-traumatique chez les victimes. Une articulation de l'aide de première ligne et les besoins de prise en charge à plus long terme a été initiée.

Actes administratifs: centralisation des demandes via le 04/221.94.00

Pour les personnes sinistrées, l'aide administrative est essentielle puisque la plupart d'entre elles ont perdu leurs documents d'identité ou ont besoin d'attestation à fournir aux assureurs, aux employeurs,...

Depuis le 15 juillet, une cellule d'appui aux sinistrés a été organisée à la Mairie de quartier des Guillemins. Actuellement, les Mairies de quartier de Grivegnée et d'Angleur (remise en service pour l'aide aux sinistrés uniquement depuis le 18 août) assurent le suivi des démarches avec les personnes sinistrées.

Pour faciliter les démarches, un call center unique est désormais accessible au 04/221.94.00.

- Près de 300 documents administratifs ont pu être délivrés via les demandes émanant des centres de proximité ou des guichets « personnes sinistrées »
- 212 attestations de sinistre pour les personnes physiques ont été délivrées

- 92 rendez-vous ont été pris pour obtenir l'avance de 2.500 €. L'administration a mis en place un service rapide avec l'examen des dossiers tous les vendredis et la libération des fonds le lundi
- Délivrance du Libre Parcours solidarité (TEC/SNCB/De Lijn et STIB): à ce jour une cinquantaine d'appels et les premiers rendez-vous sont déjà fixés à partir du 25/08/2021, date de début de la délivrance de ces documents.

Soutien aux commerçants et aux indépendants

Environ 350 commerces et activités indépendantes ont été directement impactés par les inondations. Dès le samedi 17 juillet, des visites de terrain ont été opérées quotidiennement auprès des commerçants et indépendants pour prendre connaissance de leurs situations ; un récapitulatif des différents mécanismes d'aides aux différents niveaux de pouvoirs (fédéral, régional, provincial et communal) a été élaboré et distribué à chacun d'entre eux. Des contacts téléphoniques individuels sont assurés.

Un Marché a été réorganisé à Chênée dès le 17 août, délocalisé dans l'attente de la sécurisation des berges et de la place du Gravier. Les commerçants ambulants ont répondu présent et cela a permis de ramener une bouffée de vie dans le quartier lourdement impacté.

Priorité au retour dans les logements

Au vu de nombre de logements impactés par les inondations, la priorité de la Ville de Liège est de permettre aux personnes sinistrées de retourner dans leur logement le plus rapidement possible.

Priorité a été donnée, à la sécurité et la salubrité publique avec le recours dès le 15 juillet à la réquisition de sociétés privées pour le nettoyage de nuit. Les services de la Ville, ont eux, travaillé non-stop avec le soutien d'autres communes, pour collecter au plus vite les immondices et permettre aux quartiers de retrouver un peu de normalité.

Actuellement, ce sont plus de **40.000 tonnes de déchets qui ont été ramassés mais la crise n'est pas finie et de nombreux citoyens ont encore des déchets à évacuer**. La Ville maintiendra bien entendu le service dans les quartiers sinistrés afin de garantir la salubrité publique.

Le retour dans les logements sinistrés nécessite un accès au gaz et à l'électricité. Si l'électricité est remise à peu près partout, la remise en état du réseau de gaz est plus complexe.

Pour les zones de Chênée et d'Angleur cela représente 1.240 et 2.132 compteurs Pour permettre aux techniciens de RESA d'opérer en toute sécurité sur le réseau gazier et de procéder aux réparations, un accès aux installations dans tous les immeubles repris dans les périmètres touchés sera nécessaire afin de fermer/sceller les compteurs au préalable.

La Ville de Liège et RESA mettent tout en œuvre pour permettre le retour le plus rapide possible du gaz dans les habitations.

Hébergement des personnes sinistrées

Depuis le 15 juillet, la Ville de Liège a procédé à la réquisition de chambres pour loger les personnes qui n'avaient d'autres possibilités d'hébergement. Dès le 18 juillet, une cellule « hébergement d'urgence » a été mise en place afin de procéder quotidiennement à l'ajustement des situations.

Actuellement, il y a 126 personnes (89 adultes et 37 enfants) qui sont logées dans les hôtels de la région. Avec la reprise des activités, d'autres modes d'hébergement ne sont d'ores et déjà plus activés (home de l'ULiège, internat Liège-Atlas, Auberge de Jeunesse).

La réquisition des chambres d'hôtels s'effectue quotidiennement en fonction des disponibilités. Le déroulement du Grand Prix de Francorchamps fin août, a obligé la cellule à trouver une alternative plus éloignée à partir du 27 août.

Toutefois, avec le soutien de la Croix-Rouge, une solution pourra être dégagée à partir du 1^{er} septembre. En effet, la Croix-Rouge a loué le bâtiment de l'ancien hôpital de l'Espérance pour y organiser l'hébergement des personnes sinistrées, sans autres solutions de relogement.

100 chambres seront disponibles à partir du 1^{er} septembre et 100 chambres supplémentaires à partir du 1^{er} octobre. Les chambres, individuelles et familiales, ainsi que le reste de l'infrastructure sont en cours d'équipement. Une visite de presse sera organisée avec la Croix-Rouge juste avant l'accueil des personnes hébergées.

127 logements publics ont également été réquisitionnés par le Bourgmestre.

Rentrée scolaire

La rentrée dans les écoles d'Angleur et de Chênée Grands-Prés aura bien lieu le 1^{er} septembre. Le département des Bâtiments communaux œuvre ce mois d'août à la réfection de toutes les classes.

Pour l'école de Chênée Grands-Prés, des modules préfabriqués provisoires sont installés, permettant d'y dispenser les cours pendant la remise en état des classes. Dans le même temps, les élèves continueront de bénéficier de leur cour de récréation.

Les équipes des Centres PMS sont chargées de prendre contact avec les familles sinistrées afin de les aider à organiser au mieux la rentrée scolaire des enfants scolarisés dans l'enseignement communal.

La crèche de Kinkempois rouvrira à partir du 10 septembre. La crèche de la rue de la Dîme, lourdement impactée par les inondations, nécessitera quant à elle des travaux importants avant de pouvoir ouvrir à nouveau ses portes. Les enfants seront dès lors accueillis dans d'autres milieux d'accueil communaux jusqu'à sa réouverture.

Une magnifique solidarité liégeoise

Le Collège tient à remercier chaleureusement l'ensemble des services publics et privés qui sont venus prêter main forte aux agents communaux liégeois ainsi que les milliers de bénévoles, issus de tout le pays, qui ont permis la récolte et la distribution de milliers de tonnes de dons et de repas.

La crise n'est pas finie, et les Liégeoises et les Liégeois auront encore besoin, pendant plusieurs mois, d'aides et de soutiens divers. Le Collège maintiendra l'ensemble des services mis à disposition des personnes sinistrées aussi longtemps que ce sera nécessaire et adaptera les dispositifs pour répondre au mieux à l'évolution de la situation.